

Plan général de Grand Chambéry

Approuvé le 09 novembre 2023
Mise à jour du RLPI N°1 : Janvier 2024

1:38 000
0 1 600 Mètres



- Limites communales
- - - Limites d'agglomérations
- Zonages du RLPI**
- ZP1 : Parc naturels régionaux
- ZP2 : Centre ville ou centre bourg
- ZP3 : Tissus résidentiel
- ZP4 : Zones d'activités
- Trames du RLPI**
- T1 : Patrimoine
- T2 : espaces vitrines
- T3 : périmètres d'interdiction de publicité
- Voies vertes prises en comptes dans le RLPI**
- Voies vertes prises en comptes dans le RLPI
- Pistes cyclables

